

PERSÉCUTIONS EN RUSSIE.

Nous attachons une grande importance à la manière dont le Journal semi-officiel s'explique sur la persécution russe. Ses articles nous donnent lieu d'espérer que la France, dont la mission est toute catholique, saura enfin remplir cette mission sacrée, en protégeant de son influence les intérêts de la religion, si odieusement persécutée par le schisme et par l'hérésie. De tels témoignages de sympathie pour les catholiques opprimés ne seront pas stériles; et la publicité que reçoivent les réclamations du Saint-Siège, ravivera les sentiments de foi et de fidélité dans tous les cœurs chrétiens. En voici quelques extraits.

Ami de la Religion.

« Il y a dans le *Manifeste* du Pape contre la Russie deux ordres de faits : les uns qui concernent l'ambition de l'Eglise grecque-unie ; c'est une révolution faite et accomplie depuis 1839 ; les autres qui concernent les atteintes portées à l'Eglise catholique et les efforts faits pour la détruire ; cette révolution n'est pas encore accomplie, elle est en cours d'exécution. Ces deux ordres de faits se rapportent à la même œuvre, l'anéantissement du catholicisme dans l'empire de Russie ; car l'Eglise grecque-unie faisait essentiellement partie de l'Eglise catholique et se rattachait à l'unité romaine, tandis qu'elle est aujourd'hui séparée, et s'est confondue avec l'Eglise grecque. Cet anéantissement du catholicisme en Russie rentre à son tour dans le plan formé par l'empereur Nicolas d'anéantir tout ce qui perpétue ou représente la Pologne. *Le premier coup de canon qui sera tiré tuera la Pologne*, disait-il en 1831, en commençant la guerre de Pologne. Il n'a point oublié, depuis dix ans de soumission, cette parole du champ de bataille ; et comme aujourd'hui il ne reste plus de la Pologne que le catholicisme, c'est au catholicisme que s'en prend l'empereur Nicolas : il veut le détruire, comme le dernier et le plus fort principe de la nationalité polonaise, comme la dernière liberté et la dernière indépendance qui reste à ce malheureux peuple, comme le dernier obstacle enfin à l'établissement, dans son vaste empire, de l'unité de lois et de mœurs, d'idées et de culte....

« Faisons maintenant l'histoire de l'abolition de l'Eglise grecque-unie, et signalons d'après le *Manifeste* du souverain Pontife, les moyens employés pour arriver à ce but.

« L'abolition de l'Eglise grecque-unie est une réaction contre les œuvres du catholicisme au seizième siècle. On voit que le gouvernement russe reprend les choses de haut (1). Au seizième siècle, la Pologne était puissante et glorieuse. Elle possédait la Russie-Blanche et la Lithuanie, et l'Eglise grecque de ces deux provinces tenait alors à l'Eglise catholique romaine de Pologne. A Dieu ne plaise que nous prétendions que la politique n'eût point aussi sa part dans cette union ! Nous devons remarquer cependant deux choses sur cette union : la première, c'est que ce fut vraiment une union entre deux Eglises, et qu'il y fut question de théologie (on verra pourquoi nous faisons cette remarque), puisque l'Eglise grecque accepta le dogme de la Trinité, tel que le professe l'Eglise romaine ; la seconde, c'est que cette union se fit selon l'esprit de conciliation qu'a toujours montré la cour de Rome. En effet, les coutumes et les rites de l'Eglise grecque furent respectés : rien ne fut changé des choses qui ne touchaient point au fond du dogme. Rome ne craignit pas de constituer à côté de l'Eglise catholique l'Eglise grecque-unie ; elle ne voulut pas imposer une conformité tyrannique ; elle maintint la liberté dans l'unité ; et même nous voyons citée dans les documents du *Manifeste* pontifical une bulle du Pape Benoît XIV qui défend aux Grecs-unis de passer de leur rit au rit latin : tant le Saint-Siège s'inquiétait peu de l'indépendance de cette Eglise ! Cette indépendance même

(1) Le *Journal des Débats* semble croire que le gouvernement russe n'a commencé la guerre contre l'Eglise grecque-unie que depuis la dernière révolution de Pologne. C'est une erreur. Depuis le jour même de l'union, la Russie a toujours persécuté l'Eglise unie, et a constamment cherché à la détacher de l'Eglise romaine.

Dans le récit de ses persécutions, les *Débats* ne parlent jamais que de la Russie-Blanche et de la Lithuanie. Cependant l'Ukraine, ou Russie-Noire, la Podolie, et, lors des possessions actuelles de l'empire, la Gallicie, ou Russie-Rouge, ont subi la même oppression. L'union avait été établie dans ces trois provinces aussi bien que dans la Russie-Blanche et dans la Lithuanie, et les persécutions de Catherine avaient été telles, que sous son règne la population inférieure apostasia presque tout entière. Les moyens employés par Catherine ne furent ni moins odieux ni moins perfides que ceux auxquels a recouru Nicolas. La noblesse seule put lui résister, et dans son sein la réaction fut telle, qu'une grande partie de ses membres passèrent au rit latin. L'empereur actuel ne fait donc que compléter l'œuvre de ses prédécesseurs : Nicolas réalisa dans la Russie-Blanche et dans la Lithuanie, ce que Catherine avait déjà réalisé dans l'Ukraine, ou Russie-Noire, et dans la Podolie.

était utile et salutaire ; car elle pouvait engager l'Eglise grecque schismatique à se réunir à son tour à l'Eglise romaine, en lui montrant combien le joug de Rome était facile et doux. C'était une sorte de pont établi entre les deux Eglises d'Occident et d'Orient.

« Cette union de l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine date de 1594. Elle fut confirmée en 1596 par le pape Clément VIII (*Manifeste*, page 45.) La rupture de cette union date de 1839. C'est en 1839 que les évêques grecs-unis ont déclaré dans le synode de Polotsk qu'ils abandonnaient l'Eglise romaine et s'unissaient à l'Eglise russe.

« Cette nouvelle union ne ressemble en rien à la précédente, ni pour le fond, ni pour la forme. Ainsi aucune réserve n'est faite pour le maintien des usages et des rites adoptés depuis cent cinquante ans dans l'Eglise grecque-unie. Le synode de Polotsk prend les coutumes et les rites de l'Eglise russe ; quelques pauvres prêtres seulement, à qui on a fait signer des pétitions pour cette union, demandent qu'il leur soit permis de continuer à se faire la barbe et de porter leurs habits accoutumés : voilà la seule réserve que nous trouvons en faveur de la liturgie de l'Eglise grecque-unie. Cette docilité de l'Eglise grecque-unie en 1839, comparée avec les réserves légitimes qu'elle faisait en 1594, témoigne de la différence des pouvoirs avec lesquels elle traite en 1594 et en 1839. En 1594 elle traite avec Rome, qui est un pouvoir fondé sur la conscience, et qui, à ce titre, conçoit la discussion et tolère les réserves qui n'attaquent pas le dogme. En 1839 elle traite avec le despotisme russe, qui est fondé sur la force. Là, tout à la rigueur d'une consigne ; il n'y a ni débat, ni exception possible.

« Un autre trait caractérise encore mieux la différence entre l'union de 1594 et celle de 1839. Dans l'union de 1839 il est à peine question, qui le croirait ? de théologie : l'Eglise grecque-unie croyait à la Trinité selon le dogme romain ; elle va y croire désormais selon le dogme bysantin ; mais le synode de Polotsk ne s'inquiète pas d'exprimer les motifs de ce changement de croyance. Le synode de Saint-Petersbourg, qui reçoit les laïques du rit grec-uni dans la communion de l'Eglise russe, n'est pas plus pointilleux à ce sujet. Il ne demande pas à ces défectionnaires de l'Eglise romaine pourquoi ils l'abandonnent ; il ne leur demande aucune abjuration ni aucune profession de foi. Il les prend comme ils se présentent, sans explication. De quoi donc est-il question dans l'acte de réunion de ces deux Eglises, puisqu'il y est à peine question de la Trinité, du purgatoire et des points qui divisent l'Eglise d'Occident et l'Eglise d'Orient ? Il est question à chaque instant de la nationalité russe que l'Eglise grecque-unie n'avait jamais abjurée de cœur, et qu'elle reprend avec empressement, de l'unité réelle et civile de l'empire russe qui va couronner le retour des Grecs-unis, du joug des étrangers que l'Eglise grecque-unie secoue enfin pour revenir à son ancienne patrie, du bonheur que vont avoir les Grecs-unis de pouvoir dorénavant être et s'appeler entièrement russes. Que dirons-nous enfin ? dans cet acte d'union entre deux Eglises, tout est politique ; rien n'est théologique. Tout décide l'origine de cet acte, qui vient des bureaux de la secrétairerie d'Etat. Là, en effet, il est tout simple qu'on se préoccupe de la signification politique d'un pareil acte ; il y a un plan pour rendre entièrement russes les provinces, autrefois polonaises, de la Russie-Blanche et de la Lithuanie, en attendant que la métamorphose puisse s'étendre au royaume de Pologne ; là, l'abolition de l'Eglise grecque-unie fait partie de ce plan de transformation, et c'est sous ce point de vue qu'on a dû la considérer : car les hommes d'Etat et les philosophes de la secrétairerie d'Etat se soucient peu de la diversité des croyances sur la Trinité et sur le purgatoire ; ils font de la politique et non de la théologie. Mais les deux synodes, chargés de pouvoir aux dehors de cette transformation, auraient dû effacer avec plus de soins les traces de l'opération politique.

« Quoique la métamorphose se soit faite fort lestement dans le synode de Polotsk, il a fallu cependant beaucoup de temps et beaucoup de soins au gouvernement russe pour la préparer et pour l'accomplir. S'il a trouvé à ce sujet des facilités encourageantes dans les membres du haut clergé grec-uni, il a trouvé de nobles résistances dans les prêtres inférieurs et dans les fidèles. Il y a eu là des scènes de martyre et des scènes de persécution qui, révélées ou présentées pour la première fois dans tous leurs détails par le *Manifeste* pontifical, reportent involontairement la pensée vers les temps de la primitive Eglise...

« Nous exposerons rapidement quelques-unes de ces persécutions...

« Un ukase de 1828 établit un collège, c'est-à-dire un ministère particu-